

FONCTION PUBLIQUE

Rendez-vous salarial du 17 mars 2016

FO rappelle ses revendications !

La situation salariale des agents publics est dans le rouge !!!

Gel du point d'indice depuis 2010 – hausse des cotisations retraite – frein à l'avancement et aux promotions – régimes indemnitaire en berne.

Le 26 janvier 2016, les fonctionnaires et agents publics ont largement manifesté et fait grève à l'appel de FO avec la CGT et Solidaires pour peser sur le rendez-vous salarial.

PPCR une revalorisation en trompe l'œil.

C'est dans ce contexte que la nouvelle ministre de la Fonction publique vient de fixer la date (17 mars 2016) du rendez-vous salarial dont les modalités sont prévues dans le protocole PPCR (Parcours professionnels, carrières et rémunérations) jugé inacceptable et non signé par FO, la CGT et Solidaires:

Extraits du protocole : page 14 « ...une négociation annuelle permettra de dresser un bilan d'étape de la mise en œuvre des mesures triennales et définira, le cas échéant, les mesures d'ajustement à y apporter... au regard des principaux indicateurs macro-économiques (taux d'inflation ; croissance du PIB, évolution des salaires...) », et page 15 : « une négociation salariale se tiendra dès février 2016. Elle sera l'occasion d'examiner la revalorisation du point d'indice au vu des indicateurs macro-économiques. ».

FO, cohérente dans ses positions, revendique clairement :

Le rattrapage immédiat de la perte du pouvoir d'achat subie depuis le gel du point d'indice de 2010 (**Soit + 8 %**)

L'attribution de 50 points d'indice pour tous

Amélioration des déroulements de carrières

Rétablissement des réductions d'ancienneté et les durées minimales de carrière

Revalorisation des ratios pro/pro permettant un nombre suffisant de promotions.

Au-delà des revendications sur la rémunération, la FGF-FO réaffirme ses exigences en faveur du Service public et de ses agents :

- Arrêt des suppressions de postes, et création des postes nécessaires au bon exercice des missions,
- Arrêt des réformes (territoriales, collèges et santé notamment), des restructurations, des mobilités forcées qui éloignent le Service public de proximité du citoyen, et mise en place d'une véritable discussion sur les besoins en matière de service public.
- Rejet du CPA (compte personnel d'activité) et de tout compte individuel de pénibilité pour les fonctionnaires.
- Pour la défense du statut général et des statuts particuliers, et l'opposition à toute remise en cause des garanties collectives telles que présentées dans le projet de loi « El Khomri ».

La mobilisation annoncée par la Confédération FO pour le 31 mars 2016 place au cœur du débat la défense des garanties collectives, la hiérarchie des normes et l'augmentation des salaires public/privé.

Mobilisons-nous !